

ID: 095-259501252-20230314-01_23-DE

SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 01/23

മാരു

Le mardi quatorze mars deux mille vingt-trois s'est tenue, au siège du SMIRTOM du Vexin, 8 chemin de Vernon 95450 VIGNY, l'Assemblée Générale du SMIRTOM du Vexin, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Président.

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS:

Communauté de Communes Vexin Centre (34): Mme Sandrine POULAIN-DUVAL (Avernes) – M. Patrick BRU (Berville) - M. Bernard DELTRUC (Boissy l'Aillerie) – Mme Ondine MARCINIAK (Brignancourt) – M. Philippe CHAUVET (Chars) – M. Georges VIALLON (Cléry-en-Vexin) – M. Christophe NAKACH (Commeny) – M. Fabien MOREAU (Condécourt) - Mme Marie-Hélène BOTTON (Courcelles-sur-Viosne) – Mme Sandrine BOUILLANT (Gouzangrez) – Mme Catherine CARPENTIER (Grisy-les-Plâtres) – M. Thimothée JAILLET (Guiry-en-Vexin) - M. Alain PIGEONNIER (Le Bellay-en-Vexin) – M. Martial LEPREVOST (Le Heaulme) – M. Jean-Claude SALZMANN (Longuesse) - M. Alain MATEOS (Montgeroult) - M. Guy PARIS (Sagy) – M. Jean-Christophe COWEZ (Santeuil) – M. Frédéric FERREIRA (Seraincourt) – M. Jérémy PENTHER (Theuville) - M. Denis LAZAROFF (Vigny).

<u>Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes (12)</u>: M. Frédéric GODIN (Arronville) – M. William BOURGOIN (Butry-sur-Oise) – Mme Marie-Agnès PITOIS (Ennery) – M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus) - M. Vincent LAVOYE (Génicourt) – M. Jacques LEBECQ (Hérouville-en-Vexin) – M. Christian DUMET (Labbeville) - M. Frédéric JARRAUD (Livilliers) - M. Jean-Jacques DUMAINE (Nesles-la-Vallée).

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine (26): M. Jean-François MEHAT (Aincourt) – M. Jean-Joël GIL (Ambleville) – Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt) – M. Eddy VAST (Arthies) – M. Gérard LEHARIVELLE (Banthelu) - Mme Monique VALADON (Bray-et-Lû) - M. Patrice VANAKER (Buhy) – Mme Hélène LUCAS (Chaussy) – Mme Josette DI FRANCESCO (Chérence) – M. Jean-Yves BOUQUEREL (Haute-Isle) - M. Pierre POLVERARI (Hodent) – Mme Joëlle VALENCHON (La Chapelle-en-Vexin) - M. Raymond FROIDEVAL (Magny-en-Vexin) - M. Xavier BASCOU (Montreuil-sur-Epte) - Mme Dominique COURTI (Saint-Clair-sur-Epte) - Mme Christine GIBAUD (Vétheuil) - M. Benoît DESHUMEURS (Vienne-en-Arthies) - Mme Elisabeth VANDEPUTTE (Villers-en-Arthies) – M. Gilles MERLE (Wy-Dit-Joli-Village).

DÉLÉGUÉS REPRÉSENTÉS:

M. Jean LORINE (Marines) pouvoir à M. Alain MATEOS (Montgeroult)
Mme Martine GERBER (Neuilly-en-Vexin) pouvoir à M. Guy PARIS (Sagy)
Mme Myriam LINSTER (Théméricourt) pouvoir à Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt)
M. Sylvain DEMULDER (Vallangoujard) pouvoir à M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus)

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Publié le



ID: 095-259501252-20230314-01_23-DE

DÉLÉGUÉS ABSENTS/EXCUSÉS:

<u>Communauté de Communes Vexin Centre (34)</u>: Mme Sandrine ESCHBACH (Ableiges) - M. Julien BOURREAU (Bréançon) - M. Vincent IBRELISLE (Cormeilles-en-Vexin) - M. Jean-Pierre MARCHON (Frémainville) - M. Éric ZAMIA (Frémécourt) - M. Alexandre BIENFAIT (Haravilliers) - M. Filipe LOPES (Le Perchay) - M. Gérard MONTHILLER (Moussy) - Mme Aïcha BEUTIN IHMAD (Nucourt) - M. Didier AUGUSTIN (Us).

<u>Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes (12)</u>: M. Christian PION (Menouville) - M. Pascal GASQUET (Valmondois).

<u>Communauté de Communes du Vexin Val de Seine (26)</u>: M. Stéphane SANGNIER (Charmont) - M. Franck GOZET (Genainville) – M. Guy Antoine DE LA ROCHEFOUCAULD (La Roche Guyon) - M. Didier PIERRE (Maudétour-en-Vexin) - M. Eric HOECKMAN (Omerville) - Mme Anne MECHALI (Saint-Cyr-en-Arthies) - M. Cyril SZTRAMSKI (Saint-Gervais).

Délibération 01/23 : Prise d'Acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2023

Dans les Établissements Publics de Coopération Intercommunale qui comportent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, l'élaboration du budget primitif est précédée d'une phase constituée par le débat d'orientation budgétaire (article L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le débat d'orientation budgétaire constitue une formalité substantielle dans la procédure d'adoption des budgets. Les obligations du DOB ont déjà été renforcées par l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 NOTRe et le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

Ce débat s'effectue dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8 du CGCT.

Même si le débat d'orientation budgétaire n'a pas en lui-même de caractère décisionnel, sa teneur doit être retracée dans une délibération distincte de l'assemblée, afin de permettre au représentant de l'État de s'assurer du respect de la loi.

Conformément aux articles L.2121-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse, document d'analyse économique et financière, sera envoyée avec l'ordre du jour, afin de servir de support au Débat. Il sera proposé d'en prendre connaissance au sein du Comité Syndical.

Lors de l'Assemblée Générale, le Président propose au Comité Syndical :

- Vu l'article L 5211-36 du CGCT.
- Vu la loi NOTRE n°2015-991 du 7/08/2015,
- Vu l'ensemble des documents envoyés aux délégués titulaires conformément aux articles L.2121-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant qu'un débat a bien eu lieu au sein du Comité Syndical,

Le Comité Syndical, décide à l'unanimité :

- **DE DONNER ACTE** de l'organisation d'un Débat sur les Orientations Budgétaires 2023 pour le SMIRTOM du Vexin.
- **D'AUTORISER** le Président à prendre toute décision nécessaire à l'application de la délibération.

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Publié le



ID: 095-259501252-20230314-01_23-DE

Fait et délibéré, Pour extrait conforme, À Vigny, le 14/03/2023 Le Président, Brahim MOHA

Date de convocation : 08/03/2023 Certifié exécutoire par Le Président du Comité, Compte tenu de l'envoi En Préfecture le 21/03/2023 Et de la publication le 21/03/2023 Le Président,



<u>Membres en exercice :</u>	72
Présents :	49
Pouvoir:	04
Vote(s) Pour :	53
Vote(s) Contre:	0
Abstention(s):	0



ID: 095-259501252-20230314-02_23-DE

SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 02/23

മാരു

Le mardi quatorze mars deux mille vingt-trois s'est tenue, au siège du SMIRTOM du Vexin, 8 chemin de Vernon 95450 VIGNY, l'Assemblée Générale du SMIRTOM du Vexin, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Président.

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS:

Communauté de Communes Vexin Centre (34) : Mme Sandrine POULAIN-DUVAL (Avernes) – M. Patrick BRU (Berville) - M. Bernard DELTRUC (Boissy l'Aillerie) – Mme Ondine MARCINIAK (Brignancourt) – M. Philippe CHAUVET (Chars) – M. Georges VIALLON (Cléry-en-Vexin) – M. Christophe NAKACH (Commeny) – M. Fabien MOREAU (Condécourt) - Mme Marie-Hélène BOTTON (Courcelles-sur-Viosne) – Mme Sandrine BOUILLANT (Gouzangrez) – Mme Catherine CARPENTIER (Grisy-les-Plâtres) – M. Thimothée JAILLET (Guiry-en-Vexin) - M. Alain PIGEONNIER (Le Bellay-en-Vexin) – M. Martial LEPREVOST (Le Heaulme) – M. Jean-Claude SALZMANN (Longuesse) - M. Alain MATEOS (Montgeroult) - M. Guy PARIS (Sagy) – M. Jean-Christophe COWEZ (Santeuil) – M. Frédéric FERREIRA (Seraincourt) – M. Jérémy PENTHER (Theuville) - M. Denis LAZAROFF (Vigny).

<u>Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes (12)</u>: M. Frédéric GODIN (Arronville) – M. William BOURGOIN (Butry-sur-Oise) – Mme Marie-Agnès PITOIS (Ennery) – M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus) - M. Vincent LAVOYE (Génicourt) – M. Jacques LEBECQ (Hérouville-en-Vexin) – M. Christian DUMET (Labbeville) - M. Frédéric JARRAUD (Livilliers) - M. Jean-Jacques DUMAINE (Nesles-la-Vallée).

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine (26): M. Jean-François MEHAT (Aincourt) – M. Jean-Joël GIL (Ambleville) – Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt) – M. Eddy VAST (Arthies) – M. Gérard LEHARIVELLE (Banthelu) - Mme Monique VALADON (Bray-et-Lû) - M. Patrice VANAKER (Buhy) – Mme Hélène LUCAS (Chaussy) – Mme Josette DI FRANCESCO (Chérence) – M. Jean-Yves BOUQUEREL (Haute-Isle) - M. Pierre POLVERARI (Hodent) – Mme Joëlle VALENCHON (La Chapelle-en-Vexin) - M. Raymond FROIDEVAL (Magny-en-Vexin) - M. Xavier BASCOU (Montreuil-sur-Epte) - Mme Dominique COURTI (Saint-Clair-sur-Epte) - Mme Christine GIBAUD (Vétheuil) - M. Benoît DESHUMEURS (Vienne-en-Arthies) - Mme Elisabeth VANDEPUTTE (Villers-en-Arthies) – M. Gilles MERLE (Wy-Dit-Joli-Village).

DÉLÉGUÉS REPRÉSENTÉS:

M. Jean LORINE (Marines) pouvoir à M. Alain MATEOS (Montgeroult)
Mme Martine GERBER (Neuilly-en-Vexin) pouvoir à M. Guy PARIS (Sagy)
Mme Myriam LINSTER (Théméricourt) pouvoir à Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt)
M. Sylvain DEMULDER (Vallangoujard) pouvoir à M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus)

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Publié le



ID: 095-259501252-20230314-02_23-DE

DÉLÉGUÉS ABSENTS/EXCUSÉS:

<u>Communauté de Communes Vexin Centre (34)</u>: Mme Sandrine ESCHBACH (Ableiges) - M. Julien BOURREAU (Bréançon) - M. Vincent IBRELISLE (Cormeilles-en-Vexin) - M. Jean-Pierre MARCHON (Frémainville) - M. Éric ZAMIA (Frémécourt) - M. Alexandre BIENFAIT (Haravilliers) - M. Filipe LOPES (Le Perchay) - M. Gérard MONTHILLER (Moussy) - Mme Aïcha BEUTIN IHMAD (Nucourt) - M. Didier AUGUSTIN (Us).

<u>Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes (12)</u>: M. Christian PION (Menouville) - M. Pascal GASQUET (Valmondois).

<u>Communauté de Communes du Vexin Val de Seine (26)</u>: M. Stéphane SANGNIER (Charmont) - M. Franck GOZET (Genainville) – M. Guy Antoine DE LA ROCHEFOUCAULD (La Roche Guyon) - M. Didier PIERRE (Maudétour-en-Vexin) - M. Eric HOECKMAN (Omerville) - Mme Anne MECHALI (Saint-Cyr-en-Arthies) - M. Cyril SZTRAMSKI (Saint-Gervais).

Délibération 02/23 : Convention Valoseine

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDÉRANT que le Syndicat VALOSEINE et le Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Vexin (SMIRTOM) se sont rapprochés afin de poursuivre en commun plusieurs objectifs d'intérêt général et notamment limiter les distances de parcours de déchets, optimiser les coûts liés à la logistique et favoriser la coopération entre collectivités publiques pour faire face à la fragmentation des territoires ;

CONSIDÉRANT en conséquence la possibilité d'établir une convention de coopération de longue durée relative au traitement et à la valorisation des déchets entre VALOSEINE et le SMIRTOM du Vexin,

CONSIDÉRANT que la Convention est prévue pour une durée de 10 ans, renouvelable 4 fois 1 an, à compter du 1^{er} juillet 2023,

Le Président propose au Comité Syndical,

- **D'APPROUVER** les termes de la convention de coopération relative au traitement et à la valorisation des déchets entre VALOSEINE et le SMIRTOM ayant pour objet de confier à VALOSEINE les apports de tonnages suivants du SMIRTOM :
- Apport de tonnages ordures ménagères résiduelles (OMR) pour le site AZALYS
- Apport de tonnages d'emballages ménagers recyclables (EMR) et verre pour le site Cyrène
- **D'AUTORISER** le Président à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à son exécution, pour un démarrage au 1^{er} juillet 2023.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité les propositions énoncées cidessus.

La convention est annexée à la présenté délibération.

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Publié le



ID: 095-259501252-20230314-02_23-DE

Fait et délibéré, Pour extrait conforme, À Vigny, le 14/03/2023 Le Président, Brahim MOHA

Date de convocation : 08/03/2023 Certifié exécutoire par Le Président du Comité, Compte tenu de l'envoi En Préfecture le 21/03/2023 Et de la publication le 21/03/2023 Le Président,



<u>Membres en exercice :</u>	72
Présents :	49
Pouvoir:	04
Vote(s) Pour :	53
Vote(s) Contre :	0
Abstention(s):	0



ID: 095-259501252-20230314-3_23-DE

SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 03/23

മാരു

Le mardi quatorze mars deux mille vingt-trois s'est tenue, au siège du SMIRTOM du Vexin, 8 chemin de Vernon 95450 VIGNY, l'Assemblée Générale du SMIRTOM du Vexin, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Président.

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS:

Communauté de Communes Vexin Centre (34): Mme Sandrine POULAIN-DUVAL (Avernes) – M. Patrick BRU (Berville) - M. Bernard DELTRUC (Boissy l'Aillerie) – Mme Ondine MARCINIAK (Brignancourt) – M. Philippe CHAUVET (Chars) – M. Georges VIALLON (Cléry-en-Vexin) – M. Christophe NAKACH (Commeny) – M. Fabien MOREAU (Condécourt) - Mme Marie-Hélène BOTTON (Courcelles-sur-Viosne) – Mme Sandrine BOUILLANT (Gouzangrez) – Mme Catherine CARPENTIER (Grisy-les-Plâtres) – M. Thimothée JAILLET (Guiry-en-Vexin) - M. Alain PIGEONNIER (Le Bellay-en-Vexin) – M. Martial LEPREVOST (Le Heaulme) – M. Jean-Claude SALZMANN (Longuesse) - M. Alain MATEOS (Montgeroult) - M. Guy PARIS (Sagy) – M. Jean-Christophe COWEZ (Santeuil) – M. Frédéric FERREIRA (Seraincourt) – M. Jérémy PENTHER (Theuville) - M. Denis LAZAROFF (Vigny).

<u>Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes (12)</u>: M. Frédéric GODIN (Arronville) – M. William BOURGOIN (Butry-sur-Oise) – Mme Marie-Agnès PITOIS (Ennery) – M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus) - M. Vincent LAVOYE (Génicourt) – M. Jacques LEBECQ (Hérouville-en-Vexin) – M. Christian DUMET (Labbeville) - M. Frédéric JARRAUD (Livilliers) - M. Jean-Jacques DUMAINE (Nesles-la-Vallée).

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine (26): M. Jean-François MEHAT (Aincourt) – M. Jean-Joël GIL (Ambleville) – Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt) – M. Eddy VAST (Arthies) – M. Gérard LEHARIVELLE (Banthelu) - Mme Monique VALADON (Bray-et-Lû) - M. Patrice VANAKER (Buhy) – Mme Hélène LUCAS (Chaussy) – Mme Josette DI FRANCESCO (Chérence) – M. Jean-Yves BOUQUEREL (Haute-Isle) - M. Pierre POLVERARI (Hodent) – Mme Joëlle VALENCHON (La Chapelle-en-Vexin) - M. Raymond FROIDEVAL (Magny-en-Vexin) - M. Xavier BASCOU (Montreuil-sur-Epte) - Mme Dominique COURTI (Saint-Clair-sur-Epte) - Mme Christine GIBAUD (Vétheuil) - M. Benoît DESHUMEURS (Vienne-en-Arthies) - Mme Elisabeth VANDEPUTTE (Villers-en-Arthies) – M. Gilles MERLE (Wy-Dit-Joli-Village).

DÉLÉGUÉS REPRÉSENTÉS:

M. Jean LORINE (Marines) pouvoir à M. Alain MATEOS (Montgeroult)
Mme Martine GERBER (Neuilly-en-Vexin) pouvoir à M. Guy PARIS (Sagy)
Mme Myriam LINSTER (Théméricourt) pouvoir à Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt)
M. Sylvain DEMULDER (Vallangoujard) pouvoir à M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus)



ID: 095-259501252-20230314-3_23-DE

DÉLÉGUÉS ABSENTS/EXCUSÉS:

<u>Communauté de Communes Vexin Centre (34)</u>: Mme Sandrine ESCHBACH (Ableiges) - M. Julien BOURREAU (Bréançon) - M. Vincent IBRELISLE (Cormeilles-en-Vexin) - M. Jean-Pierre MARCHON (Frémainville) - M. Éric ZAMIA (Frémécourt) - M. Alexandre BIENFAIT (Haravilliers) - M. Filipe LOPES (Le Perchay) - M. Gérard MONTHILLER (Moussy) - Mme Aïcha BEUTIN IHMAD (Nucourt) - M. Didier AUGUSTIN (Us).

<u>Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes (12)</u>: M. Christian PION (Menouville) - M. Pascal GASQUET (Valmondois).

<u>Communauté de Communes du Vexin Val de Seine (26)</u>: M. Stéphane SANGNIER (Charmont) - M. Franck GOZET (Genainville) – M. Guy Antoine DE LA ROCHEFOUCAULD (La Roche Guyon) - M. Didier PIERRE (Maudétour-en-Vexin) - M. Eric HOECKMAN (Omerville) - Mme Anne MECHALI (Saint-Cyr-en-Arthies) - M. Cyril SZTRAMSKI (Saint-Gervais).

Délibération 03/23 : Règlement des déchèteries

VU le Code de l'Environnement,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre à jour le Règlement Intérieur des Déchèteries de Magnyen-Vexin, Marines et Vigny (dernière mise à jour lors de l'Assemblée Générale du 18 juin 2020).

Le Président propose au Comité Syndical,

- D'APPROUVER les modifications suivantes :
- Adresse de la déchèterie de Vigny
- Modalités d'apport des pneus
- Seuils maximum d'apports autorisés
- **D'AUTORISER** le Président à signer ledit Règlement Intérieur ainsi que tout document nécessaire à son exécution, pour un démarrage dès sa date de publication.

La nouvelle version du Règlement Intérieur des Déchèteries est annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité les propositions énoncées cidessus.



Fait et délibéré, Pour extrait conforme, À Vigny, le 14/03/2023 Le Président, Brahim MOHA

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Publié le



ID: 095-259501252-20230314-3_23-DE

Date de convocation : 08/03/2023 Certifié exécutoire par Le Président du Comité, Compte tenu de l'envoi En Préfecture le 21/03/2023 Et de la publication le 21/03/2023 Le Président,



<u>Membres en exercice :</u>	72
Présents :	49
Pouvoir:	04
Vote(s) Pour :	53
Vote(s) Contre:	0
Abstention(s):	0
Vote(s) Pour : Vote(s) Contre :	53